

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Méthodologie des études de marché			
Code	ECMK2B17MEM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laetitia DELHAZE (laetitia.delhaze@helha.be) Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement vise à acquérir des compétences au niveau du traitement informatique et de l'analyse statistique des données collectées notamment dans le contexte d'une étude de marché.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du module, l'étudiant sera capable :

1. De gérer des tableaux, d'organiser les données, d'effectuer des opérations sur les données et de les illustrer à l'aide de graphiques par l'utilisation d'EXCEL 2010
2. Réaliser des analyses de statistique inférentielle
3. Présenter les résultats de l'étude et formuler des recommandations marketing aux décideurs
4. Choisir parmi plusieurs tests celui qui est le plus approprié pour résoudre un problème donné
5. Pouvoir utiliser les formules, schémas de raisonnements, calculs en fonction de réponses à donner à des problématiques posées
6. Donner aux résultats obtenus une interprétation avec le recul suffisant, avec bon sens, logique et intuition, notamment dans des problèmes économiques, financiers, commerciaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B17MEMA Probabilités et statistique inférentielle 36 h / 3 C

ECMK2B17MEMB Analyse et traitement de données marketing : tableur (niveau 2) 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK2B17MEMA Probabilités et statistique inférentielle 30

ECMK2B17MEMB Analyse et traitement de données marketing : tableur (niveau 2) 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Les Activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement visent à fournir aux étudiants les outils nécessaires à traiter et analyser les données et informations chiffrées l'analyser afin de synthétiser et interpréter les résultats d'études de marché, et de données liées à l'entreprise et son environnement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Probabilités et statistique inférentielle			
Code	4_ECMK2B17MEMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia DELHAZE (laetitia.delhaze@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'intéresse aux méthodes statistiques dans un contexte économique, et plus particulièrement dans des problématiques liées au marketing

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Choisir parmi plusieurs outils, méthodes, concepts, ce qui est le plus approprié pour résoudre un problème donné
- Utiliser les formules, schémas de raisonnements, calculs en fonction de réponses à donner à des problématiques posées
- Utiliser les tables des principales lois statistiques
- Donner aux résultats obtenus une interprétation avec le recul suffisant, avec bon sens, logique et intuition, notamment dans des problèmes économiques, financiers, commerciaux

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

- Rappel de statistique descriptive

Chapitre 1 : probabilités

- Concepts de base

- Méthodes de dénombrement

- Lois de probabilités discrètes (loi Binomiale, loi de Poisson)

- Lois de probabilités continues (loi Normale)

Chapitre 2 : inférence statistique

- Notion de test d'hypothèse

- Quelques tests d'hypothèse

- Tests non paramétriques (Chi-carré)

- Tests paramétriques (test relatif à une moyenne, test relatif à une proportion, test de comparaison de deux moyennes pour échantillons indépendants)

Démarches d'apprentissage

Exposés de l'enseignant

- Approche en groupes à travers des séquences d'exercices et questionnements, résolutions de cas pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices supplémentaires sont déposés sur la plateforme Moodle et sont corrigés par le professeur à la demande des étudiants.
- Une séance questions-réponses est organisée et un document reprenant la matière d'examen est distribuée lors de la dernière séance de cours.
- Activités en ligne

Sources et références

Urban, P., Owen, J., Martin, D., & Haese, R. (2004). Mathematics for the International Student: Mathematics HL (Core). Haese & Harris.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diapositives
- Tables de probabilités
- Exercices réalisés au cours et exercices supplémentaires non réalisés au cours et déposés sur la plateforme
- Vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera de la manière suivante : un examen écrit est organisé en janvier

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z

(zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse et traitement de données marketing : tableur (niveau 2)			
Code	4_ECMK2B17MEMB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est l'apprentissage de techniques informatiques et l'utilisation d'un logiciel courant en entreprise, le tableur EXCEL en tant qu'outils de présentation de données et d'aide à la prise de décisions. Un second objectif, tout aussi important, est l'apprentissage à l'auto-formation, pratique ESSENTIELLE dans le domaine des logiciels informatiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

De concevoir, sur base d'une situation d'entreprise donnée, à l'aide du tableur **EXCEL sous Microsoft Office 365** un

tableau de synthèse d'informations

D'effectuer des opérations sur ces informations à l'aide des fonctions et formules avancées d'EXCEL

D'interpréter ses résultats

De présenter ses résultats sous forme de graphiques

De créer une macro

De mettre en lien une base de données Excel et un tableau de traitement des informations stockées dans la BD

D'utiliser un tableau croisé dynamique

D'utiliser les différentes fonctions statistiques présentes dans EXCEL

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage sera le prolongement de l'initiation à Excel réalisée en Bloc1.

Thèmes abordés dans le cadre de l'étude d'un tableur EXCEL: fonctions de calcul, fonctions de présentation des données (formatage, mise en page...), fonctions d'organisation des données (tris, filtres, fonctions de base de données), tableaux croisés dynamiques, macros.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage est essentiellement axé sur la recherche d'informations et de solutions par l'étudiant lui-même (auto-formation), dans les systèmes d'aide ou sur le net. L'enseignant orientera ces recherches d'avantage qu'il ne répondra directement aux questions posées. D'une manière générale, l'étude d'un thème se déroule de la manière suivante : exposés théoriques dont l'objectif est de maîtriser le contexte et les principes de fonctionnement des outils informatiques abordés dans le thème, exercices d'apprentissage individuels, consolidation de la partie théorique (questions/réponses, compléments...), applications de synthèses proches de travaux rencontrés dans la réalité professionnelle. Des exercices sont proposés aux étudiants qui les remettront **UNIQUEMENT via la plate-forme pour évaluation.**

Dispositifs d'aide à la réussite

le professeur est à la disposition des étudiants soit lors du cours en présentiel soit via mail. Des exercices supplémentaires à des fins d'entraînement peuvent être demandés par l'étudiant.

Sources et références

Un syllabus contenant les principales notions théoriques et de nombreux exercices est en ligne sur la plate-forme. Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plate-forme.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et exercices déposés sur la plate-forme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les exercices réalisés par les étudiants et remis aux formats EXCEL sous MSOffice 365 et PDF constitueront le Tj et interviendront pour 30% de la note finale du cours. Ils ne seront évalués que si ils ont été remis dans le respect des échéances et des consignes fixées en début de quadrimestre et UNIQUEMENT via la plate-forme ConnectED. Ils feront l'objet d'un feed-back aux étudiants.

L'évaluation de fin d'activité reposera en janvier sur un examen mixte (oral et écrit) devant l'ordinateur et consistera à utiliser le logiciel EXCEL sous MSOFFICE 365 en vue de résoudre l'exercice tiré au sort par l'étudiant. Cette évaluation représentera 70% de la note finale.

En cas d'éventuelle seconde session seule interviendra dans la note finale, la note de l'examen mixte qui sera réalisé dans les mêmes conditions qu'en janvier.

Pour un(e) étudiant(e) diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle elle/il sera interrogé(e) seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant(e) et par l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple des travaux) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au

secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).